

## **2<sup>ème</sup> PARTIE DE L'ATELIER ID**

### **« POURQUOI INSTAURER UN REVENU DE BASE EN FRANCE »**

*Introduction par Mathias VERMESSE (Coordonnateur ID LRMP) : Mise en avant des exemples de la Finlande et de la Suisse qui réfléchissent très sérieusement à expérimenter ce type de dispositif dans les semaines qui viennent. C'est un sujet d'actualité ! Des réflexions se font également sérieusement jour en France ces derniers temps.*

Intervenant ayant accepté l'invitation d'ID pour partager son expertise et son expérience :

→ **Jacques BERTHILLIER** - Vice-Président de l'AIRE (Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence) et représentant du Mouvement Français pour un Revenu de Base (MFRB).

### **Synthèse de l'intervention et des débats**

---

- Définition : Qu'est-ce que le Revenu de Base ?

Le Revenu de Base est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur une base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement.

- Historique : D'où vient cette idée ?

**1793** - Thomais PAINE, Député à la Convention, lance l'idée d'allouer une contrepartie monétaire aux paysans privés de leurs terres. La République bourgeoise n'en retient pas l'idée.

**1984** - Quatre universitaires, Yoland BRESSON pour la France, Philippe VAN PARIJS pour la Belgique, Claus COFFEE pour l'Allemagne, Keith ROBERT pour l'Angleterre, par des voies différentes, estiment nécessaire d'allouer à chaque membre d'une communauté un revenu inconditionnel garanti. Réunis à Louvain ils fondent le « BIEN » (Basic Income European Network), devenu ensuite le « Basic Income Earth Network ».

**1988** - A la suite de la lecture de l'ouvrage de Yoland BRESSON « *L'après salariat* », Henri GUITTON (philosophe, économiste, académicien) se range à l'idée d'un revenu de base qu'il préfère appeler Revenu d'Existence et fonde avec Yoland BRESSON l'**AIRE** (Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence) dont il assure la Présidence. A son décès deux années plus tard, Yoland BRESSON (Professeur d'économie, Doyen de l'Université-Paris 12) en

devient Président jusqu'à son décès en 2014. A ce jour, Marc DE BASQUIAT (Docteur en économie), qui a soutenu une thèse à l'Université d'Aix-en-Provence sur le financement du Revenu de Base en est président. Moi-même, j'ai assuré le Secrétariat Général de l'association depuis 1993 jusqu'au décès de Yoland BRESSON.

**2013** - L'AIRE, avec le concours de militants issus de différents réseaux, participe à la création du MFRB (Mouvement Français pour le Revenu de Base), dont l'objectif prioritaire est de constituer des groupes locaux répartis sur l'ensemble du territoire, afin d'assurer la diffusion la plus large possible du Revenu de Base, l'Aire restant spécialisée sur l'étude du projet et sa diffusion auprès de personnalités influentes.

Les Groupes Locaux du MFRB de Toulouse et Montpellier ont d'ailleurs été moteurs pour la participation à cet Atelier proposé par ID.

- Pourquoi un Revenu de Base ?

### **1) Pour des raisons sociales**

Assurer à chacun un filet de sécurité face aux aléas de la vie, l'emploi devenant de plus en plus intermittent et précaire. Et par là même éradiquer l'extrême pauvreté.

### **2) Pour des raisons d'équité**

Rémunérer le travail domestique et aussi le bénévolat, dont l'importance est croissante avec le rôle grandissant du monde associatif, tous deux étant générateurs de fortes économies pour la collectivité.

### **3) Pour des raisons de clarification et de simplification**

Les transferts sociaux construits par touches successives au gré des circonstances sont d'une complexité extrême, perdent leur cohérence, sont fort coûteux à gérer et, de plus en plus opaques pour leurs bénéficiaires, puisque certains par ignorance de leurs droits ne les réclament pas.

### **4) Pour des raisons économiques, les plus déterminantes sur un horizon à long terme**

- le fruit de notre travail, qui dépend pour partie de l'héritage des générations antérieures (soit environ 15% du PIB d'après les travaux de Yoland BRESSON), est un héritage commun. Son fruit est donc à partager par part égale entre tous.

- avec la numérisation, le travail se transforme et de nombreuses tâches vont disparaître, privant d'emplois une part grandissante de la population.

- Grâce à la productivité, le temps de travail contraint ne cessera de diminuer, à moins d'un fort taux de croissance mais écologiquement

inacceptable. Dès lors, si sur un temps de travail réduit on veut maintenir la rémunération mensuelle, le coût horaire des moins qualifiés sortira des limites d'acceptabilité du marché. On le constate déjà aujourd'hui.

**→ « Il devient donc indispensable de rompre le lien strict emploi / revenu, une part grandissante de nos revenus devant provenir de la richesse collective (en partie grâce à la production des robots) et non plus de notre seul travail »**

*(Déjà, nous sommes dans cette voie puisque nos transferts sociaux qui représentent une part importante du PIB sont bien déconnectés du travail. Mais ils ne garantissent pas, à tous, un revenu alloué inconditionnellement tout au long de la vie)*

**→ « Penser que l'on travaillera plus dans quelques années est faux ».** Sinon, en étant nécessairement moins productifs, ou avec une obligation de surconsommation.

- La mise en œuvre

1/ Un compte sera ouvert au Trésor au nom de chacun des bénéficiaires et sera crédité mensuellement du montant du RDB. Ce crédit viendra en déduction des impôts dus par ailleurs.

2/ Deux seuls actes à fournir : un acte de naissance, un acte de décès avec une automatisation intégrale des versements. Plus aucun contrôle si ce n'est la réalité de son existence !

- Quel montant ?

Selon l'AIRE, il faut éviter deux écueils :

- Un montant trop bas ne respectant pas les acquis sociaux ;
- Au démarrage, un montant trop élevé, car : difficile à financer et à faire accepter « socialement » ; pouvant probablement générer des comportements irresponsables ; à même de dérégler l'économie.

**→ « Pour rendre la réforme plus acceptable, il faut changer le moins de choses possibles »**

En conséquence :

- Partir de l'existant en généralisant le RSA, soit pour les adultes **un RDB proche de 500 euros/mois** ;
- Donner aux mineurs un revenu proche de la moyenne actuelle, **soit 225 euros/mois** et ce quel que soit leur rang dans la famille ;
- Ne pas toucher aux retraites, ni aux indemnités de chômage ;
- Maintenir les allocations logement ;
- Et aussi, les allocations pour handicap physique.

Seraient remplacés par le RDB :

- le RSA, le RSA activité, la PPE, l'ASS, l'ATS, la Prime de Noël ;
- Pour les prestations familiales : les AF, CF, ARS, Page de base, bourses d'études.

→ « **Prenons l'exemple des Congés Payés. Nous sommes partis de bas dans les années 1930, puis cela n'a cessé d'augmenter ! Le but est avant tout de créer un nouveau droit. Cela entraînera une hausse du nombre d'emplois disponibles et le temps de travail baissera. Il sera impossible de revenir ensuite sur ce Droit** »

- Quel coût pour la Collectivité ?

Pour les adultes :

500€/mois x 12 mois x 50 millions = 300 Mds/an

Pour les mineurs :

225€/mois x 12 mois x 16 millions = 43 Mds/an

A déduire : les aides auxquelles le RDB se substitue = 63 Mds/an

**Soit, un coût net pour la collectivité de l'ordre de 280 Mds/an, ou 14% du PIB.**

A cette somme s'ajoute évidemment le financement du budget actuel de l'Etat.

- Est-ce possible ?

Oui, si chacun y contribue, **à partir d'une CSG bis de l'ordre de 23%**, chacun étant imposé sur ses revenus d'activité et du capital, dès le premier Euro, hors RDB. Les plus démunis seront gagnants, les plus aisés perdants, les classes moyennes payant une CSG bis équivalente au RDB. Les plus aisés seront les contributeurs effectifs du financement du RDB. Cela représentera une contribution de l'ordre de 30 à 40 Mds/an.

→ « **Attention, car dans certains courants ultra-libéraux, il est prôné la nécessité de mettre en place un RDB de 1000 euros/mois à tous les citoyens, et de supprimer en contrepartie tout le reste : Sécurité Sociale, Assurance-chômage, ... avec l'idée d'une extrême simplification administrative. Cette conception d'instauration d'un RDB peut être dangereuse pour notre système social et c'est peut-être la tendance qui semble à l'œuvre en Finlande actuellement** »

→ « **Le plus grand Big-Bang depuis la création de la Sécurité Sociale en France serait la création d'un Revenu de Base !** »